



Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72  
**courriel** : treflez.mairie@wanadoo.fr  
**SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE**  
 www.mairie-treflez.fr

**KELEIER TRELEZ**  
**NOUVELLES DE TREFLEZ**  
**20 mai 2020**  
**N° 1922**

**KELEIER** : à disposition, au bar Ar Menez, à la Supérette et sous le porche de l'église.

**LA MAIRIE SERA FERMEE LE VENDREDI 22 MAI**

## INFOS MUNICIPALES

### REOUVERTURE PARTIELLE

- **Réouverture de la mairie et de l'agence postale** aux horaires habituelles (9h - 12h) à partir du **25 mai**

**ATTENTION : il n'y aura pas plus de 2 personnes en même temps dans le hall de la Mairie. Merci de respecter les nouvelles dispositions.**

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque ré ouvre à compter de **ce week-end** avec de nouveaux jours et horaires:

**Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h**

**Dimanche : 10h30 à 12h.**

Tout est en œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions avec les gestes barrières qui s'imposent.

### ALERTE PLAGES

Comme vous avez pu le lire dans les journaux, **la plage de Kerhillio, à Erdeven (56)**, avait fait l'objet d'une demande de dérogation pour bénéficier de l'option de l'ouverture d'une « plage dynamique ». Tout ne s'est pas exactement déroulé comme prévu. « Les plages ont été prises d'assaut. La gestion des chiens a été très compliquée, pour ne pas dire impossible au regard du nombre de propriétaires souhaitant leur faire profiter des grands espaces. Le maire la commune d'Erdeven a donc décidé de fermer la plage pour ce long week-end.

**A Tréfléz**, il a été également constaté le non respect de certaines règles, notamment l'interdiction des chiens sur la plage, les pique-niques, les barbecues et le manque de respect des signalisations mises en place pour préserver les nids des oiseaux.



Afin de pouvoir conserver l'autorisation d'ouverture de nos belles plages, nous comptons sur votre civisme afin de préserver la nature.

### BRIGADE DE PLOUESCAT : nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi , mardi , jeudi et samedi de 14h à 18h.

Pour le mercredi et le vendredi la brigade de PLOUZEVEDE et ouverte de 14h à 18h

### ENEDIS - remplacement de compteurs électriques

Le déploiement des compteurs communicants a démarré sur Tréfléz. Le remplacement de ces compteurs s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public de distribution qui est nécessaire pour réussir la transition énergétique tout en garantissant un acheminement et une distribution de l'électricité de qualité pour tous.

Vous recevrez, ou avez déjà reçu un courrier d'ENEDIS vous informant de l'installation du nouveau compteur. L'entreprise mandatée par ENEDIS vous contactera dans un second temps.

Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « PARTENAIRE LINKY »

Une attention particulière a été portée aux nouvelles règles sanitaires pour une reprise en toute sécurité pour les clients et les techniciens.

Pour plus d'information :

Enedis : <https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>

Agence de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : [Linky apporte des bénéfices pour la transition énergétique et le consommateur](#)

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : [Quelles données sont transmises par les compteurs communicants ?](#)

Avis de l'Académie des Technologies : [Les compteurs communicants Linky](#)

Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : [La maison connectée](#)

### A.P.A. DERATISATION

Le dératiseur sera présent sur la commune le 16 juin dans la matinée. Nous avons conservé la liste que nous avons avant le confinement.



## COVID 19 CE QUI EST MAINTENU

>**Bar Ar Menez**, uniquement le TABAC est ouvert de 10h30 à 13h et de 18h à 19h30 (mardi, jeudi, vendredi, samedi) et de 10h à 13h uniquement (mercredi et dimanche).

>**La Supérette** est ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h et de 17h à 19h. Fermée le dimanche, jusqu'à nouvel ordre.

**Attention la supérette sera ouverte jeudi 21 de 8h à 12h.**

>**DU LOCAL DANS LE BOCAL 06 35 96 62 70 - 02 98 61 80 33 Dulocaldanslebocal29@gmail.com**

**Fabrice**, du local dans le Bocal, vous propose à la supérette :

Vendredi 22/05 : Veau curry coco riz parfumé.

Vendredi 29/05 : Carré de porc croûte de chorizo. Possibilité de venir à la supérette Vendredi matin jusqu'à 12h.

>**La ferme "Plein le Boutoc"** de Tréfléz propose ses légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30**, tous les mardis. **LA VENTE EST MAINTENUE**. Merci à chacun de respecter les distances entre les personnes.

>**LE SALON 02 98 79 71 68** Nouveaux horaires : Du **lundi au vendredi: 9h00/12h00 puis 13h30/19h30 Le samedi : 8h30/17h30 en continu**. Tout est en œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions avec les gestes barrières qui s'imposent.



### Déchetteries : horaires d'ouverture à compter du 25 mai

**A compter du 25 mai**, toutes les déchetteries de Haut-Léon Communauté reprennent leurs horaires d'ouverture habituels pour les particuliers et professionnels.

**Le lundi 25 mai : les déchetteries de Kergoal à Cléder et de Ty Korn à Plougoulm** ouvertes de **8h30 à 12h et de 13h30 à 18h**.

A compter du 26 mai **du mardi au samedi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h**

A compter du **lundi 8 juin**, réouverture également les **lundis uniquement l'après-midi de 13h30 à 18h** (fermées le lundi 1<sup>er</sup> juin, jour férié).

**A compter du mercredi 27 mai réouverture de la déchetterie de Ruléa à Lanhouarneau : le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.**

### Maintien de certaines mesures spécifiques pour les particuliers et professionnels

A compter du 25 mai, il n'y aura plus de filtrage selon les plaques d'immatriculation à l'entrée des déchetteries. Il ne sera également plus nécessaire pour les professionnels de prendre rendez-vous avant leur venue.

**Le port du masque est fortement préconisé, et le respect de la distanciation d'un mètre entre les agents et les usagers est exigé.**

Les particuliers devront être seuls lors de leur venue en déchetterie et un seul passage par jour sera autorisé.

Contrairement aux particuliers, les professionnels **seront autorisés à se rendre en déchetterie en binôme**. Il n'y aura pas de signature de bon dépôt.

Tous les dépôts sont à nouveau acceptés.

**IMPORTANT** : Avant leur déplacement, il est demandé aux usagers de trier les déchets lors du chargement du véhicule : ceci pour faciliter et accélérer le déchargement afin d'éviter au maximum les contacts.

**A compter du 25 mai**, le numéro vert du service déchets **0 800 220 574** sera également réactivé.

### COLLECTES DES DECHETS

**Jeudi 21 mai, jour férié : Collecte des cartons pour les professionnels** décalée au samedi 23 mai, le matin ou l'après-midi comme habituellement. *Communes concernées : Cléder, Lanhouarneau, Mespaul, Plouéan, Plouescat, Plougoulm, Plounévez-Lochrist, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Santec, Sibiril, Tréflaouéan, et Tréfléz.*

**Lundi 1<sup>er</sup> juin, jour férié : Décalage de toutes les collectes des déchets**

Le lundi 1<sup>er</sup> juin étant férié, toutes les collectes des déchets de la semaine **seront décalées de 24h**. Sortir le conteneur la veille au soir.

*Toutes les communes de Haut-Léon Communauté sont concernées : Cléder, Île-de-Batz, Lanhouarneau, Mespaul, Plouéan, Plouescat, Plougoulm, Plounévez-Lochrist, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Santec, Sibiril, Tréflaouéan, et Tréfléz.*

**Collecte des cartons pour les professionnels** décalée au samedi 6 juin, le matin ou l'après-midi comme habituellement.

*Communes concernées : Cléder, Lanhouarneau, Mespaul, Plouéan, Plouescat, Plougoulm, Plounévez-Lochrist, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Santec, Sibiril, Tréflaouéan, et Tréfléz.*

### TRANSPORT SCOLAIRE

#### INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE : attention au changement

En septembre 2017, la Région Bretagne s'est vue doter de la compétence transport scolaire hors agglomération et métropole, précédemment assurée par les départements. Chaque territoire ayant fait des choix d'organisations et de tarifications différentes, la Région a hérité d'une situation hétérogène. Elle a engagé dès cette date d'importants chantiers d'harmonisation afin de garantir à chaque élève un traitement équitable des demandes de transport. La rentrée 2020 – 2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes.

Pour l'année 2019 – 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200€ pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo.

Pour l'année scolaire, les familles paieront 120€ pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> enfants transportés puis 50€ pour le 3<sup>e</sup>. La gratuité s'appliquera à partir du 4<sup>e</sup> enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et en bateau et payeront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les **inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021** devront s'effectuer **exclusivement en ligne** sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo.

Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le **02 99 300 300** - accessible depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020.